

Exigences du Bulletin Economique et Statistiques

La place de la recherche académique est grandissante dans la plupart des Banques centrales. À la Banque des Etats de l’Afrique Centrale (BEAC), elle se matérialise par l’existence de plusieurs canaux de publications au sein de la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques (DERS). Par ailleurs, il existe un groupe de recherche actif dans la publication d’études dans le Département « Recherche », qui informent sur les politiques mises en œuvre ou sur les dynamiques économiques, monétaires et financières observées dans la CEMAC. En outre, la recherche permet aussi de faire progresser les frontières de la connaissance, en proposant une nouvelle façon d’appréhender un problème ou une nouvelle manière de quantifier et de répondre à une question. C’est donc proposer un nouveau regard et convaincre de sa pertinence.

L’objectif visé par cette note est de définir les principales exigences du BES ainsi que son contenu et sa fréquence de publication. En effet, le Comité de validation après s’être réuni lors de 14 sessions pour procéder à la validation des propositions d’articles soumis à son appréciation, a fait un constat majeur : les propositions reçues demeurent le plus souvent très scolaires et ne respectent pas le canevas du BES.

Le Bulletin Economique et Statistiques (BES) est un support de diffusion des analyses des économies de la CEMAC, produites par la BEAC et publié 4 fois dans l’année. A ce titre, les analyses portent sur des études thématiques et des statistiques relatives à l’activité économique sous-régionale et internationale, à l’environnement de la politique monétaire ainsi qu’aux missions statutaires de la Banque Centrale. Pour rappel, la BEAC a pour missions de :

1. définir et conduire la politique monétaire de la CEMAC;
2. émettre la monnaie fiduciaire (billets de banque et pièces qui ont cours légal et pouvoir libératoire dans la CEMAC) ;
3. conduire la politique de change de la CEMAC;
4. détenir et gérer les réserves officielles de change des Etats-membres ;
5. promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de paiement et de règlement ;
6. promouvoir la stabilité financière.

Le Bulletin est destiné au grand public. Par conséquent, les termes et concepts employés doivent être accessibles à une grande majorité de ses lecteurs. Les contributions au BES proviennent des notes d’analyses élaborées par les Services de la Banque Centrale, des réflexions menées par son personnel et des études extérieures soumises par les ressortissants de la CEMAC dans les domaines d’intérêt de la politique monétaire. Par ailleurs, le BES ne devrait contenir que des techniques statistiques et économétriques simples, ne faisant pas appel à des procédés sophistiqués, rendant sa lecture et sa compréhension complexe. Les calculs doivent nécessairement figurer au niveau des annexes.

Les études proposées doivent respecter un canevas bien précis tel que présenté ci-dessous :

Tire de l'article (Police Times New Roman, Gras, 12)

Nom de l'auteur ou des auteurs

(Police Times New Roman, italique, 12)

Résumé de l'article en 200 mots :

Mots clés :

INTRODUCTION

I. METHODOLOGIE

II. ANALYSE DES RESULTATS

III. RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

CONCLUSION

ANNEXES

Il est primordial pour les auteurs de prendre en compte les éléments ci-après :

- écrire dans un français/anglais simple et compréhensible ;
- faire ressortir le contexte de la CEMAC (faits stylisés, etc.) ;
- adopter une démarche de réflexion (poser un problème, faire la démonstration ;
- parvenir à une conclusion et faire des recommandations ;
- adresser des recommandations en lien avec le travail abattu ;
- lister des références en rapport avec le sujet traité.